

*Cet article de Samera Esmeir propose une analyse du régime de colonialité qui enserme et déshumanise l'être palestinien, à partir d'une réflexion politico-philosophique particulièrement stimulante prenant pour objets la figure du « civil » et la notion de « normalité civilisée ». Il est paru initialement en anglais sur [le site](#) de la revue égyptienne Mada Masr.*

\*\*\*

La terre se referme sur les Palestinien-nes de Gaza. À l'heure où j'écris ces lignes, Israël continue de bombarder plus de deux millions de Palestinien.ne.s, réfugié.e.s et descendant.e.s de réfugiés, confiné.e.s dans la bande de Gaza assiégée, qui mesure à peine 365 km<sup>2</sup>. Plus de 300 000 soldat-es israélien-nes se préparent à une invasion terrestre. Israël a également ordonné à 1,1 million de Palestiniens de se déplacer du nord au sud de la bande de Gaza, et des efforts diplomatiques internationaux visant à expulser les Palestinien.ne.s de Gaza hors de Palestine – c'est-à-dire à opérer un nettoyage ethnique à Gaza – sont en cours. Pendant ce temps, la destruction aérienne s'intensifie : dévastation, épaves, corps sous et au-dessus des décombres. Il n'y a nulle part où s'échapper. La bande est trop petite, trop dévastée, déjà invivable.

## Effacer les Palestinien-nes

En prévision de leur mort, certains Palestinien.ne.s de Gaza publient sur les réseaux sociaux leurs demandes de pardon au cas où ils auraient fait du tort à quelqu'un. Si nous pensions qu'il existait une limite empirique à l'étendue de la destruction israélienne de Gaza, en raison des contraintes d'une stratégie militaire, nous pouvons constater qu'une telle limite n'existe pas. Lorsque [nous entendons](#) « *J'ai ordonné un siège complet de la bande de Gaza. Il n'y aura pas d'électricité, pas de nourriture, pas de carburant. Tout est fermé. Nous combattons des animaux humains et nous agissons en conséquence* », il ne s'agit pas de paroles d'un ministre israélien se référant à une stratégie militaire qui répond à une situation concrète. Nous entendons plutôt la voix d'un colonialisme de peuplement qui réaffirme sa maîtrise de la terre et sa suprématie sur la population palestinienne autochtone. Nous sommes en présence d'un conquérant qui refuse les révoltes des conquis, exigeant d'eux qu'ils et elles déclarent leur défaite. Nous sommes en présence d'un désir d'éradiquer les Palestinien.ne.s, si ce n'est de la terre, de la vie politique terrestre. Nous sommes en présence d'une entreprise coloniale qui tente de détruire ce qui a échappé à la destruction pendant et après les cycles précédents de conquête et de dévastation – cycles qui ont commencé en 1948. Nous sommes en présence d'une volonté coloniale d'effacer l'autochtone.

Les signes de cette volonté d'effacement apparaissent d'abord dans le langage. C'est pourquoi les États « civilisés » et les organisations internationales, les libéraux et les conservateurs, les président.e.s d'universités étatsuniennes et les donat.eur.ice.s se sont tous aligné.e.s pour participer à ce discours. Son injonction coloniale est claire : il ne contient pas une seule référence accordant une dignité aux Palestinien.ne.s. Ce n'est pas une coïncidence. Avant d'être anéanti.e.s, les Palestinien.ne.s doivent d'abord être discursivement transformé.e.s en montres barbares. Ce discours ne vise pas seulement à criminaliser le Hamas pour ses actions. Pour cela, nous disposons de la terminologie juridique des crimes de guerre, des poursuites, des punitions individuelles. Au contraire, ce

discours colonial international a une portée bien plus grande que ne le permet l'imaginaire juridique. Il condamne l'être des Palestinien.ne.s, leur existence même.

Cet ordre de discours, que l'Occident (compris non pas comme un ensemble d'États ou un lieu, mais plutôt comme un projet moral qui continue à s'universaliser par la violence) a déjà rédigé à propos d'autres peuples colonisés et asservis, présente les Palestinien.ne.s comme intrinsèquement coupables. L'ordre de ce discours les désigne comme l'ennemi de tous, un ennemi qu'il faut écraser au lieu de négocier politiquement avec lui. Dans la mesure où ce discours, maintenu et appliqué par les États civilisés et les médias libéraux, engendre l'absence de mots des Palestinien.ne.s, son effet est génocidaire. D'autres histoires nous ont appris que le langage qui établit la distinction entre le « civil » et le « barbare » est un langage d'extermination. L'imposition occidentale de l'absence discursive des Palestinien.ne.s est omniprésente. Alors que les listes des horreurs provoquées par le Hamas abondent, aucune liste de ce type n'existe en ce qui concerne les actions israéliennes. Cela non parce que la destruction quotidienne, routinière et structurelle de l'État colonisateur serait impossible à énumérer et à enregistrer.

Mais parce que la réaction émotionnelle de l'Occident libéral face à l'horreur ne peut se déclencher que face à des atrocités tout à fait particulières. Le blocus permanent imposé à la population palestinienne captive ne suscite pas la consternation. Les bombardements, répétés à l'envi, ne suscitent pas la tristesse. Le siège ne suscite aucune réflexion éthique. La violence militaire et celle des colons, nécessaires au maintien de l'occupation en Cisjordanie, ne suscitent aucune inquiétude. Comment expliquer cette indifférence à la souffrance du colonisé autochtone et l'horreur ressentie face à la douleur du colonisateur ? Pourquoi les sens sont-ils si inégalement répartis ? S'agit-il simplement d'une question de deux poids, deux mesures ?

Qu'est-ce qui explique alors cette cohérence écrasante ? Dans quelle mesure cette disparité radicale est-elle génératrice d'obstacles à la lutte palestinienne ? Se pourrait-il vraiment que tant de personnes en dehors d'Israël souhaitent secrètement que la résistance palestinienne disparaisse afin que de prétendues tragédies puissent être évitées, que le « désordre » puisse être éliminé et que l'ordre colonial international puisse être restauré ? Et cette disparition souhaitée ne renforcerait-elle pas la grammaire de l'effacement ?

Il existe de nombreuses réponses à ces questions. L'une d'entre elles nous ramène à la guerre de 1967, lorsque la victoire d'Israël sur les armées arabes et l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ont été accueillies, à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël, comme miraculeuses et messianiques. Les Britanniques ont également soutenu et facilité la création d'un État sioniste colonisateur au 20<sup>e</sup> siècle. Le soutien des États-Unis à Israël est inébranlable, il renvoie à la profonde affinité entre la colonisation de peuplement au Moyen-Orient et la colonisation de peuplement aux Amériques.

## **La fabrication coloniale d'un statut civil**

Je veux toutefois me concentrer sur une autre réponse, qui s'en tient aux atrocités qui ont conduit à la formation de la « bande de Gaza », aux destructions qui ont été indispensables à la création du territoire israélien, et aux expulsions des sujets palestiniens. Il me semble

que nous disposons désormais d'outils critiques pour analyser et condamner la déstabilisation de la catégorie juridico-politique du « civil », déstabilisation qui a permis le meurtre de sujets à qui on ne peut rien reprocher, que ce soit en Afghanistan, en Irak, en Syrie ou au Yémen, pour ne citer que quelques exemples récents.

Mais peut-être devons-nous réfléchir davantage à la *fabrication* de la figure du civil et à la notion de normalité civile, aux conditions territoriales et discursives qui permettent de produire les vies civiles, et à leur distribution inégale. Je pense que la conquête coloniale et la territorialisation qui en découle ne fournissent pas simplement le contexte des événements actuels. Ce sont des forces qui produisent et stabilisent des catégories spécifiques, y compris celle du civil. Il y a un pouvoir impliqué dans la création et la disparition du civil, et pas seulement dans le fait qu'il soit la cible de la violence. En Palestine, ce pouvoir est un exercice de territorialisation coloniale, car il est lié à l'expulsion, au meurtre et à l'enfermement des Palestinien.ne.s.

Permettez-moi d'analyser ce point en revenant à la bande de Gaza, qui fait l'objet de nouvelles tentatives d'anéantissement des Palestinien.ne.s et de territorialisation d'un État sioniste appelé Israël. Rappelons qu'avant 1948, la Palestine ne comprenait pas de zone appelée « bande de Gaza ». Il existait en revanche une zone beaucoup plus vaste appelée « district de Gaza ».

Pendant la guerre de 1948, les forces sionistes ont conquis la majeure partie du district de Gaza, détruit 49 villages et déplacé de force la population. Seuls 365 kilomètres carrés ont été épargnés par la conquête. Placée sous administration égyptienne, cette bande de terre sera connue sous le nom de « bande de Gaza » et accueillera 200 000 réfugiés palestiniens qui vivront dans huit camps de réfugiés.

En 1950, Israël déplace les habitants des camps sur le territoire qui lui appartient désormais, évacue le village palestinien de Majdal et commence à encercler la bande en y installant des colonies qui la bordent et l'enferment. Dès cette époque, les Palestinien.ne.s ont tenté de retourner dans leurs maisons et sur leurs terres. Des attaques armées ont alors été tentées contre les colonies construites sur les terres des réfugiés.

Pour maintenir son emprise sur les colonies et le territoire, Israël a multiplié les actes de violence. En 1953, une opération militaire de grande envergure [opération Shoshana] a été lancée et Israël a massacré 60 personnes [[massacre de Qibya](#)]. En 1956, Israël occupe la bande pour la première fois. À Khan Younès, les soldats ont [rassemblé et abattu des centaines de Palestinien.ne.s](#). En 1967, Israël a de nouveau occupé la bande de Gaza et maintenu l'occupation jusqu'à ce qu'il impose un blocus.

Tout au long de cette histoire, Israël a déployé un ensemble de mesures de « pacification » contre la lutte anticoloniale des Palestinien.ne.s de Gaza : arrestations systématiques, démolition de maisons, pressions économiques et déportations ; les combattants ont été rassemblés et des dizaines d'entre eux ont été exécutés sommairement. Depuis, les camps de Gaza, même après 16 ans de blocus, continuent d'être au cœur de la résistance contre le siège que l'État colonial veut imposer comme fatal et éternel.

Ailleurs en Palestine, des opérations similaires de colonisation militaire ont permis de créer un territoire israélien là où il n'y en avait pas, ce qui a entraîné une déterritorialisation extrême de la Palestine, c'est-à-dire sa destruction. Ainsi, malgré les destructions et les expulsions massives de 1948, près de 160 000 Palestinien.ne.s sont restés sur la terre sur laquelle le territoire d'Israël a été délimité. Ils et elles furent bientôt soumis à un régime

Des plans ont été mis en place pour les confiner, confisquer leurs moyens de subsistance et les empêcher de se rendre dans leurs champs. [Des balles réelles ont été utilisées](#) pour empêcher la soi-disant « infiltration » des Palestiniens qui voulaient revenir de leurs lieux de refuge situés derrière les lignes de cessez-le-feu. Des massacres ont été perpétrés. La judaïsation de la Galilée a été poursuivie. Depuis lors, de nombreuses autres pratiques et structures coloniales d'enfermement, d'éloignement et de délimitation des frontières ont continué à confiner les Palestinien.ne.s, à les restreindre à de petites parcelles de terre et à mettre le reste de la terre à la disposition des Israéliens. D'où les centaines de points de contrôle militaires qui ont pour conséquence des centaines de communautés palestiniennes fragmentées et enfermées en Cisjordanie.

Je mentionne ces séquences non pas pour fournir un contexte historique aux événements actuels, mais pour proposer une réflexion sur l'imbrication du territoire israélien et des civils. Lorsque l'État sioniste a été capable de marquer ses frontières, de les fortifier avec des colonies et des colons armés, lorsqu'il a été capable de se territorialiser en dépeuplant les villages et les villes palestiniens, en les détruisant, en empêchant le retour des réfugié.e.s palestinien.ne.s, et en enrôlant des Juifs.ve.s du monde entier pour peupler les nouvelles colonies, lorsqu'il a fait tout ce qui devenait illégitime ailleurs dans le monde décolonisé, il a pu matérialiser la figure du civil et la notion de normalité civilisée, et les utiliser comme des conditions à défendre sur le terrain. Au nom du civil et pour sa protection, des atrocités peuvent être commises.

La clé de cette notion de normalité civile est sa condition de possibilité institutionnelle et territoriale : un État fort, doté d'un territoire continu et de frontières fortifiées. Israël dispose de tout cela. Il a acquis cette forme d'État par la force exercée auprès des Palestinien.ne.s. Cette forme d'État est dotée d'institutions : une armée professionnelle permanente, une force de police, un ministère de l'intérieur, un service d'état civil enregistrant les citoyen.ne.s et un ministère de la défense.

Il ne s'agit que d'institutions choisies qui produisent et reproduisent la distinction entre civil et combattant, même si le service militaire national est obligatoire pour tous les citoyen.ne.s juif.ve.s israélien.ne.s, à quelques exceptions près. La condition de possibilité de ces institutions est l'exclusion des Palestiniens – en termes d'entrée dans le pays, de droits de résidence, d'unification familiale, d'accès à la terre, et ainsi de suite – leur suppression, leur éloignement, leur maintien de l'ordre et leur enfermement. Ces institutions ont favorisé l'émergence d'une société civile israélienne, d'une figure civile, d'une pluralité civile et d'une normalité civile. Le colon, la figure précise qui a permis la territorialisation de l'État sioniste d'Israël et la dépossession et l'expulsion des Palestinien.ne.s, s'est également transformé en civil.

L'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967 a joué un rôle central dans la normalisation de la vie civile israélienne. Les « territoires occupés » ont toujours été le terrain où se déchaîne la puissance militaire israélienne, empêchant ainsi la violence de l'occupation de s'immiscer dans la vie civile israélienne normalisée. C'est là, derrière la ligne verte, qu'Israël a mené le « conflit ». Plus il y a de violence entre colons et militaires en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, plus il y a de normalité civile peut être utilisée pour justifier davantage de violence en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Mais les opérations de purification et de normalisation de la ligne verte n'ont pas toujours été incontestées. Les Palestinien.ne.s sur la terre et l'interdiction de leur retour sur la terre. C'est pourquoi il y a toujours eu des violations de l'enclavement et des opérations visant à

## La dénégarion de la figure civile palestinienne

Entre-temps, la revendication palestinienne d'un statut civil ou d'une normalité civile s'est heurtée à de nombreuses difficultés. La société palestinienne a été détruite en 1948. Les territoires occupés en 1967 ont été délibérément fragmentés, déconnectés et séparés par des colonies. Il n'y a pas de forme d'État, d'armée permanente, d'étendue de territoire ou de position civile. Au lieu de cela, il y a de nombreux camps de réfugiés, des familles dépossédées et des sujets en lutte. Tout ce qui pourrait favoriser la normalité civile est déjà visé par l'occupation israélienne, qu'il s'agisse de maisons, d'écoles, d'ONG, de centres culturels ou d'universités. Comparée à l'autre côté de la ligne verte, la vie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, où se concentre la violence israélienne à l'encontre des Palestinien.ne.s, n'autorise aucune normalité civile

Mais ce n'est pas tout. L'éthos civil, tel qu'il est compris par la sensibilité libérale, exige l'innocence, la passivité politique, l'absence de mouvement et la fixité. Aux yeux de l'Occident libéral et civilisé, le civil doit être pacifié, passif et irréprochable et ne doit pas se rebeller. Les Palestinien.ne.s, en tant que réfugié.e.s, en tant que sujets résistants politiquement engagés, en tant que sujets qui regardent en direction de la terre dont ils ont été expulsés et aspirent à s'y déplacer, en tant que personnes qui ne souhaitent pas s'installer dans un enclos, échouent à l'examen de passage de cet ethos.

Leur refus, juste et résolu, de l'enfermement, leur espoir maintenu de retourner sur la terre dont ils ont été expulsé.e.s violent cet ethos libéral. Leurs rêves et leurs aspirations les rendent, aux yeux de ceux qui valorisent la normalité civile malgré le lourd tribut qu'elle fait payer à autrui, effaçables. Aucune émotion ne peut donc naître face à leur extermination. Bien au contraire. Au nom de la normalité civile, l'« a-civil » doit être anéanti.

D'un côté, nous avons donc un État qui possède l'une des armées les plus avancées de la planète, un État qui, en invoquant des violations de la normalité civile, peut mobiliser des forces militaires oblitérantes avec le soutien de la plupart des membres de la communauté internationale. La douleur des civils de cet État est lisible et capable de provoquer l'horreur.

D'autre part, nous avons un peuple palestinien colonisé, occupé, apatride et déterritorialisé, sans armée permanente, avec un terrain de manœuvre minuscule, qui, parce qu'il ose résister à la dévastation coloniale, n'a pas de normalité civile à invoquer et à armer. Leur lutte ne suscite qu'un faible soutien international.

D'un côté, nous avons un État colonisateur qui s'auto-territorialise, se construit par le nettoyage ethnique du territoire, qui mène des opérations extraterritoriales destructrices pour se reterritorialiser contre celles et ceux qu'il continue d'expulser et d'enfermer. Ses opérations sont approuvées par la communauté internationale et militairement soutenues.

D'autre part, nous avons les personnes expulsées et enfermées, qui persistent dans des conditions extrêmes de déterritorialisation et d'oblitération, et qui tentent d'ouvrir une brèche à partir de la périphérie du territoire ; ces personnes sont condamnées.

Tel est notre ordre international cruel, avec son mandat territorial sacré et son régime de normalité civile. Il est peut-être temps pour nous – celles et ceux d'entre nous qui ne jouent pas le jeu des États – de cesser de partager, de contester ou de solliciter le discours colonial international, de cesser d'affirmer les droits et les revendications, les termes et les formes de ce discours. Ce n'est qu'alors que nous pourrons commencer à rendre lisible une vie qui ne peut que lutter contre l'emprise coloniale sur la terre, qui ne peut que chercher à défaire la frontière et qui ne peut que refuser les conditions d'enfermement et de privation nécessaires à la normalisation de la colonie de peuplement.

Rester auprès de cette vie au-delà de la territorialisation et de la normalité civile, c'est créer une ouverture dans le langage, la politique et l'éthique, une ouverture qui dépasse la cartographie coloniale et l'ordre international qui l'autorise.

\*

Samera Esmeir est professeure associée à l'université de Californie à Berkeley. Elle est l'autrice de *Juridical Humanity : A Colonial History* (Stanford University Press, 2012) et a publié plusieurs articles sur le droit colonial, la mémoire, la guerre, la violence, le colonialisme, la révolution et l'internationalisme. Elle est aussi rédactrice en chef de la revue [Critical Times. Interventions in Global Critical Theory](#) (Duke University Press).

**Illustration : dessin de Naji al-Ali (1937-1987), caricaturiste palestinien.**